École maternelle Joseph SIBUET

16 rue du 11 novembre 1918

69780 MIONS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

DU 18 JUIN 2015

Liste des participants :

La municipalité : Mme GUICHARD (Adjointe en charge de la jeunesse et de la politique scolaire)

Enseignantes : Mmes BAILLY, DUVILLARD, GIRARD, GRILLET-AUBERT, GUILLEMAUD, NUNINGER (directrice).

Parents d'élèves élus : Mmes BA, FRAGNE, GEORGET, LEFLAIVE, NIANG, M. GUILLON

Excusés : M. HASELBAUER (IEN), M. PENDARIES (DDEN), Mme JAY (parent élu)

1 - Bilan annuel des actions et des projets.

- Projet musique : projet qui s'est déroulé de janvier à fin mai, avec une intervenante qui a su motiver les élèves et les enseignantes. Elle est venue 2 fois une semaine et a commencé à chaque fois par un spectacle musical comportant divers extraits d'œuvres du répertoire classique. Puis les enfants sont devenus très vite musiciens avec des petites percussions sur les musiques entendues pendant le spectacle ; ils ont aussi appris à se déplacer, à évoluer dans un espace scénique tout en jouant de la musique. Tout au long de l'année, les élèves ont travaillé sérieusement sur ce projet et le résultat de ce travail s'est traduit par la réussite du spectacle présenté aux parents le 29 mai. Merci à la municipalité, au service des sports et aux associations sportives qui nous ont permis d'utiliser le gymnase pendant 2 jours. Merci aux parents qui ont aidé au montage du décor, à l'installation des lumières et du son, à la gestion des classes avant et pendant le spectacle.
  Rappel : le coût de ce projet est de 2 300 €. Il a été financé par la subvention de l'association APNE (820 €), par une participation des parents (1 003 €), par une subvention de la délégation DDEN (150 €) et par la coopérative scolaire (327 €).
  Madame GUICHARD propose que notre intervenante musique prenne contact avec elle pour des projets au sein des écoles car l'intervenante qui avait l'habitude de travailler avec la municipalité depuis plusieurs années quitte la ville de Mions.
- Projets avec la médiathèque :
  - Accueil des classes pour la découverte de la médiathèque et le plaisir de découvrir des albums par une lecture animée par le personnel de la médiathèque.
  - Le voyage-lecture partagé entre une classe de CP et une classe de GS autour d'albums sur le thème « Je grandis et je réfléchis aux avantages et inconvénients d'être grand ». Nous aurions souhaité que tous les élèves de GS de l'école puissent participer à ce projet.
- Piscine : 9 séances avec 60 élèves de GS. Les élèves sont contents d'y participer. Les déplacements en bus posent des problèmes de sécurité, les emplacements réservés aux bus sont toujours occupés par des voitures, les élèves descendent du bus sur la route à 16h20, heure de grande affluence autour de l'école. Est-il possible d'envisager pour l'an prochain une collaboration avec la police municipale pour réguler le stationnement des voitures et assurer une plus grande sécurité pour les élèves ?

Merci aux parents accompagnateurs (11 ont passé l'agrément) pour leur temps et leur énergie passé au profit de nos élèves.

- Sorties scolaires :
  - Le 18 mai, 5 classes se sont rendues au château de La Moidière à Bonnefamille, les élèves ont pu découvrir de nombreux animaux et profiter du parc pour un pique-nique. Petit bémol à apporter : seulement 2 ATSEM pour 5 classes étaient présentes.
  - Une classe sortira le 22 juin et se rendra dans le parc du centre de loisirs avec une classe de la maternelle Joliot Curie pour terminer un projet de correspondance scolaire.
- Actions de liaison GS/CP : en cette fin d'année, les rencontres entre les GS et les CP sont nombreuses : les CP viennent lire des albums dans les classes de GS, une rencontre chorale se prépare, une course d'orientation dans l'espace de l'école élémentaire est prévue le 29 juin, les CP feront visiter leur classe et montreront le contenu de leur cartable (cahiers, livres, outils).

2 – Sécurité : bilan de l'exercice PPMS

Le lundi 11 mai, toute l'école Sibuet a procédé à un exercice PPMS. Cet exercice a duré 50 minutes et a permis de relever les points à améliorer dans la trame de notre dispositif (certains peuvent être traités facilement par l'école en écrivant plus clairement les « missions » de chacun, d'autres nécessitent une intervention technique des services de la mairie et la fourniture du matériel demandé en début d'année). Un courrier précisant la totalité des points à améliorer a été envoyé à Monsieur le Maire et à Madame Guichard ; une rencontre avec les directeurs d'école serait nécessaire afin de revoir le dispositif. Madame GUICHARD annonce qu'une réunion sera organisée dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde avec les services techniques et les adjoints « sécurité ». Il devrait y avoir à la rentrée 3 lignes téléphoniques distinctes pour l'école. Une ligne sera réservée aux appels d'urgence. Des postes radio devraient être fournis.

3 – Préparation de l'année scolaire 2015/2016

- Effectifs et répartition pédagogique

A ce jour, les effectifs sont les suivants : 59 PS, 35 MS et 63 GS soit un total de 157 élèves.

La répartition pédagogique entre les 6 classes est pour l'instant prévue de la manière suivante : 1 classe de PS, 2 classes de PS/MS, 1 classe de MS/GS et 2 classes de GS. Cette organisation peut éventuellement être revue selon les inscriptions qui pourraient avoir lieu dans les semaines qui précèdent la rentrée (la livraison des logements sur le secteur de l'école crée de « l'imprévisible » à gérer au dernier moment).

- Organisation du travail des ATSEM

Cette fin d'année ayant été particulièrement difficile en raison du manque de personnel, il est important d'anticiper la rentrée et d'échanger sur les besoins et les impératifs de tous les partenaires. Les enseignantes, les ATSEM et les parents sont très inquiets et veulent des engagements clairs et précis de la part de la municipalité. Les conséquences du manque de personnel sont connues, identifiées, listées et ce, dans différents domaines : pédagogique, hygiène, sécurité, ambiance de travail.

Précision : à la rentrée, les nouveaux programmes de l'école maternelle entrent en vigueur et nous devrons les appliquer. Il faut noter que dès la première page de ces programmes, apparaissent les points suivants qui réaffirment clairement la volonté du ministère :

- *Une école qui tient compte du développement de **chaque** enfant, qui donne des **repères sécurisants**.*
- *Une école qui **accueille** les enfants et les parents.*

- *Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage : apprendre en jouant, apprendre en réfléchissant, apprendre en résolvant des problèmes, apprendre en s'exerçant.*
- *L'équipe pédagogique organise la vie de l'école en **concertation** avec les **ATSEM**.*

A travers ces quelques points, on voit très bien le rôle prépondérant que peut jouer l'ATSEM en épaulant l'enseignante, en lui permettant de mettre en place la pédagogie adaptée aux besoins de chacun.

Madame GUICHARD annonce que des changements auront lieu à la rentrée par rapport à la présence des ATSEM. Elle rappelle que la priorité est mise sur les temps périscolaires. En ce qui concerne le temps scolaire, il devrait y avoir une ATSEM référente par classe. Un allègement de la durée hebdomadaire du travail est prévu, il y aura 4 ATSEM à temps plein et 2 ATSEM à temps partiel. Les missions des ATSEM sont revues, elles vont reprendre en charge l'entretien des classes. L'organisation et l'anticipation des remplacements doivent être revues. Une réunion entre le service scolaire et les directrices des écoles maternelles aura lieu fin juin pour discuter de cette nouvelle organisation. Ensuite, chaque directrice organisera le service en interne en fonction des spécificités de chaque école.

Quelques changements ont lieu également sur les temps périscolaires, les parents devraient bientôt recevoir les nouveaux règlements.

5 – Questions diverses

- Travaux :
  - La proposition de la réfection de la peinture des classes a été rejetée lors du précédent conseil d'école et à nouveau proposée il y a quelques jours. Dans le contexte actuel, la mise en cartons du matériel est difficilement envisageable, d'autant plus qu'il n'y a pas d'urgence à effectuer ces travaux. Finalement, après discussion, il y aura 3 classes repeintes (+ les dortoirs) pendant les vacances scolaires. Il faut prendre contact avec les services concernés pour organiser la mise en cartons du matériel (quand ? comment ?...).
  - Livraison de matériel, de chaises en particulier : l'ouverture de l'école Pasteur va permettre de récupérer du matériel. Madame GUICHARD propose d'établir des listes de besoins par classe et de les transmettre à Madame JABOULEY.
  - Le muret entre la cour de l'élémentaire et la cour de la maternelle est à réparer, une fissure y a été constatée.

- Poubelles : gestion de l'enlèvement des poubelles. Qui s'occupe d'enlever les containers pleins et surtout de les remettre à leur place pour éviter que les sacs remplis des déchets de la cantine ne s'entassent devant la porte ? En récréation, les élèves ramassent des déchets (os de poulet et autres détritus sortis des sacs par des animaux), ils bénéficient également des odeurs rendues plus fortes par la chaleur ! Madame GUICHARD déplore la situation mais ne peut apporter de réponse.
- Kermesse : elle aura lieu le vendredi 3 juillet, les parents invitent la municipalité.

La séance est levée à 19h45.

La Secrétaire

V. GIRARD

La Présidente

N. NUNINGER